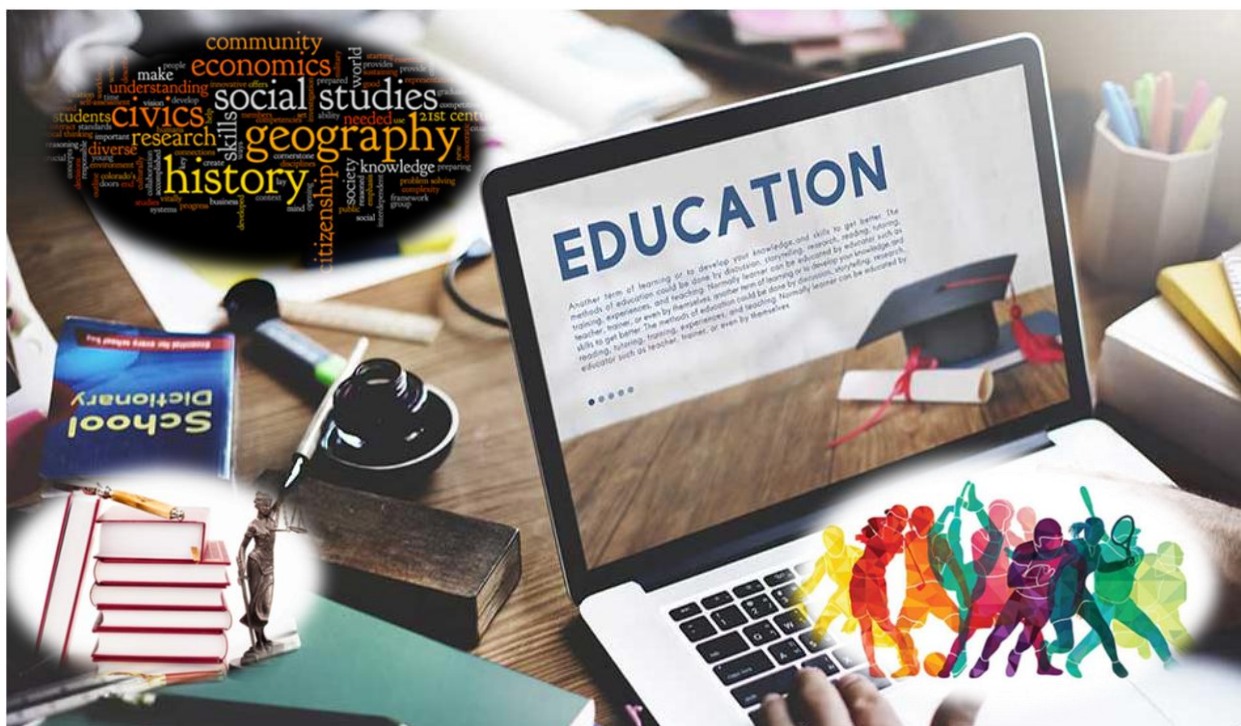




Email:editorijless@gmail.com

Volume: 5, Issue3, 2018 (July-Sept)

INTERNATIONAL JOURNAL OF LAW, EDUCATION, SOCIAL AND SPORTS STUDIES (IJLESS)

<http://www.ijless.kypublications.com/>

ISSN:2455-0418 (Print), 2394-9724 (online)

2013©KY PUBLICATIONS, INDIA

www.kypublications.com

Editor-in-Chief

Dr M BOSU BABU

(Education-Sports-Social Studies)

Editor-in-Chief

DONIPATI BABJI

(Law)

©KY PUBLICATIONS



Sentiment d'appartenance sociale et d'adhésion politique des tribus locales à la construction identitaire "ndénié" (Côte d'Ivoire)
(English Title : Sense of social belonging and political adherence of local tribes to the construction of identity "ndénié" (Ivory Coast)).

Prisca Justine Ehui

Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)
Université Félix Houphouët BOYGNY (Abidjan/ Côte d'Ivoire)
ehuiprisca@yahoo.fr



ABSTRACT

This communication falls under an ethnological perspective and aims at exploring the identity question by taking support mainly about the anthropological theories relating to the construction of the collective identities. It rests on the fact that the author wants to search how the "ndénié agni", trans-tribal identity, born from the political will and the administrative authority of the colonist, are created, perpetuated, interpreted and lived by the local populations after more than one century. As objective, the communication aims at analysing the material and immaterial demonstrations of the six tribes' feeling of social membership and political adhesion the trans-ethnic and regional *ndénié* identity. She will also identify the factors having supported the making and the perpetuation of this collective identity. While being based on the ground data, the thought will permit to measure the political authority of the king.

Keywords: Political adhesion, social membership, identity, factors, *ndénié*, tribe.

Résumé :

Cette communication s'inscrit dans une perspective ethnologique et vise à explorer la question identitaire en prenant appui principalement sur les théories anthropologiques relatives à la construction des identités collectives. Il repose sur le fait que l'auteure veuille rechercher comment l'« agni *ndénié* », fruit identitaire trans-tribal, né de la volonté politique et de l'autorité administrative du colon, ait été créé, perpétué, interprété et vécu par les populations locales après plus d'un siècle. Comme objectif, l'article vise à analyser les manifestations matérielles et immatérielles du sentiment d'appartenance sociale et d'adhésion politique des six tribus à l'identité *ndénié* trans-ethnique et régionale. Aussi, identifiera-t-elle les facteurs ayant favorisé la fabrication et la pérennisation de cette identité collective. En s'appuyant sur les données de terrain, la réflexion permettra également de mesurer la légitimité politique et sociale du roi.

Mots clés : Adhésion politique, appartenance sociale, identité, facteurs, *ndénié*, tribu.

INTRODUCTION

La problématique de l'institutionnalisation coloniale de l'identité trans-ethnique *ndénié* et son impact sur le sentiment d'appartenance sociale et d'adhésion politique des différents sous-groupes

ethniques qui le composent est au cœur de la présente réflexion. En effet, les données ethno-historiques et empiriques présentent le royaume *ndénié* comme une organisation sociopolitique dont les six groupes ethniques les plus visibles sont les *Alangwa*, *Ashua*, *Abrade*, *Béttié*, *Denkyira* et *Ndénié*. Ils possédèrent chacun un *bia* ou *adja bia*, symbole matériel de leur autonomie politique. Aussi, ces tribus avaient-elles une organisation hiérarchique interne qui garantissait leur vie économique, sociale et politique. Et leur chef avait le pouvoir de résoudre les problèmes internes et externes. Cependant, la logique d'administration, d'identification et de territorialisation des identités collectives du colonisateur favorise l'hégémonie tribale *ndénié* sur les autres, avec pour conséquences sociopolitiques, les désignations trans-ethniques de roi *ndénié*, de royaume *ndénié* et d'Agni *ndénié*. Comment les tribus se reconnaissent-elles dans ce vivre ensemble identitaire *ndénié* construit par la logique coloniale et pérennisé par l'administration postcoloniale? Quels sont les facteurs qui ont participé au passage de la diversité identitaire tribale à l'unité identitaire *ndénié*? Quelle est la légitimité sociale et politique du roi *ndénié*?

Mais avant d'aborder ces questions et pour des raisons d'ordre méthodologique, il nous semble plus qu'important d'interroger les théories ethnologiques sur les facteurs et les conditions de construction des identités collectives. La revue de ces contributions scientifiques décline deux angles théoriques même si, elles laissent transparaître une troisième idée qui semble jouer le rôle de conciliateur.

Avec pour maîtres-mots, auto-fabrication et auto-attribution et mettant en avant l'activisme et la manipulation consciente des acteurs et des mouvements sociaux dans la conception et la fabrication de leur identité, l'approche constructiviste est la première référence théorique dans cette analyse. Elle postule que l'identité d'un peuple est une construction sociale qui dépendrait de l'activisme et de la capacité d'aménagement des acteurs sociaux dans le temps et l'espace. La notion d'identité renvoie donc au sens d'engagement et de dévouement des acteurs qui en sont eux-mêmes producteurs de leur « être social ».

Pour Lapière J.W. (1984), la formation de l'identité n'est pas une « donnée » de la nature. Elle est le résultat des décisions et des projets des individus et des groupes par le biais de leurs actions. Quant à l'ethnologue Barth (cité par Costey P. 2006), il estime que « *les groupes ethniques sont des catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes et ont donc la caractéristique d'organiser les interactions entre les individus* ». Ainsi, les groupes sociaux se construisent eux-mêmes leur spécificité. Celle-ci leur permet de réguler et d'homogénéiser les rapports internes et de se démarquer de l'extérieur/ de l'autre. L'identité s'apprécie comme le fruit de longs processus sociaux, politiques, culturels, économiques, etc. qui émet des valeurs dont l'intériorisation oriente les caractéristiques psychologiques, linguistiques, corporelles des membres afin de développer leur appartenance au groupe. Hobsbawm E. (1993) souligne qu'il s'agirait d'un tout qui « *se différencie de façon permanente des autres groupes qui vivent (...). Cette différence s'opère par le nom, par les caractéristiques qui sont censées le distinguer des autres, et, bien entendu par les traits communs aux membres du groupe, qu'ils soient réels ou seulement supposés tels* ».

L'identité, ensemble des caractéristiques et des attributs spécifiques à une groupe, devient avant tout le fait d'une auto-attribution dont les facteurs dépendent en premier lieu des membres d'une communauté. Elle est le fruit d'un choix opéré par les acteurs eux-mêmes avec une liberté de s'inscrire dans telle ou telle identité selon leurs convictions et attentes. Elle s'exprime individuellement à travers un sentiment d'appartenance.

En attribuant aux acteurs sociaux, la capacité de se construire et de s'octroyer une identité, marque expressive de leur spécificité sociale, culturelle, psychologique, politique et économique, les théories sur la construction endogène de l'identité privilégient la force des actions humaines. Les influences environnementales sur les projets identitaires des peuples sont mises en minorité. Or, les groupes sociaux ne vivent pas en eustasie, ils entretiennent volontairement ou involontairement des relations avec leurs environnements (culturel ou naturel) qui ont quel que soit le milieu, des impacts

sur la fabrication et le développement identitaire. D'ailleurs, les exigences de l'environnement dans les questions de survie et de satisfaction des besoins existentiels et la survivance de faits historiques et de certaines considérations idéologiques et culturelles s'invitent constamment dans les choix identitaires des peuples.

Selon Margérard A.-L. (2011), l'identité «se façonne au gré de ses multiples interactions avec l'environnement». En perpétuel communication avec l'environnement dans lequel elle s'exprime, l'identité se fait, se défait et se refait sur commande des opportunités et des pressions environnementales. Ainsi, la fabrication et la transformation identitaire sont une œuvre résultant de facteurs exogènes qui instruisent aux membres d'une communauté donnée des valeurs leur permettant de se reconnaître comme tel et de catégoriser l'autre.

Dans cette même veine, les primordialistes développent l'idée des attachements primaires et de leurs impacts sur l'identité collective. Ces attachements reposent sur des données naturelles, innées et instinctives (lien du sang, traits phénotypiques, religion, langue...) qui sont très souvent considérés comme des attributs sacrés donnés selon Clifford G. (1963). Ce qui développe chez les bénéficiaires une contrainte intensive de solidarité et un sentiment d'affinité naturelle. On pourrait alors parler d'un groupe social dont les membres revendiquent une histoire, un destin et une appartenance communs qui les poussent à une solidarité collective très forte.

Pour les primordialistes, l'encrage identitaire tire sa réalisation des données biologiques, idéologiques et historiques. Les caractéristiques identitaires étant données, les membres des communautés sont perçus comme des « consommateurs » et des récepteurs d'identité et non comme des producteurs dans la mesure où leurs actions sont sans effets ni dans sa fabrication ni dans son évolution.

Quelques soient la force des inscriptions généalogiques et biologiques, la persistance des dispositions idéologiques et l'activisme des acteurs sociaux dans la fabrication et le remodelage identitaire, certains faits historiques tels que la migration, la guerre ou la colonisation peuvent conduire à des réaménagements identitaires.

En se référant au passé colonial des territoires africains sous contrôle français, Kipré P. (2003) fait un état des lieux de l'impact des effets de la colonisation sur le devenir identitaire des peuples africains. Il indique deux phases de déploiement effectif de l'impérialisme occidental. Le temps de la « territorialisation obligatoire » et celui de la « territorialisation volontariste » de l'État post-colonial.

Au cours de la première période dite « territorialisation obligatoire », les « liens tribaux » et « l'ethnie » sont évoqués comme cadre essentiel des identités collectives (Kipré P., 2003). A cet effet, un programme de classification ethnique, de « homogénéisation » de peuples ayant une langue et des pratiques sociales presque similaires est mis en évidence sans leur participation. A sa suite Fardon R. (1995) avance qu'au début du XXe siècle, les ethnologues et anthropologues furent invités à participer au travail de catégorisation des groupes dans les colonies. Il leur était demandé de produire des classifications dont le but était de contrôler, de recenser et de cartographier des populations indigènes. Les termes ethniques sont utilisés par ceux-ci pour identifier des groupes sociaux ayant des caractéristiques identiques ou similaires.

Cette logique administrative d'identification a conduit à des superpositions et emboitements d'entités ethniques. Une nouvelle logique de l'espace politique, social et culturel est introduite et renforcée par l'instrumentalisation des chefs traditionnels. Les chefs résistants sont soit inversés, soit éliminés ou déportés au Gabon¹. Ces différentes observations sont réitérées par Amselle J.-L. (1985) en ces termes :

« Lorsque les puissances européennes s'emparent de l'Afrique, on assiste parfois à une simple reprise de certains ethnonymes qui sont employés dans le même contexte ou dans des contextes différents. Mais, dans d'autres cas, on remarque l'affectation d'un lexème nouveau, et sans référence à une unité sociale

¹ Cas de *nanan* Amoakon Ndyhè à Abengourou (Côte d'Ivoire)

précoloniale, à un espace circonscrit par l'administration coloniale(...). Le phénomène majeur de la colonisation est ainsi l'instauration de nouveaux découpages territoriaux, cercles, districts, territoires c'est-à-dire le fractionnement de cette économie-monde que constituait l'Afrique précoloniale en une myriade de petits espaces sociaux que l'on va bientôt ériger en autant de races, de tribus et d'ethnies. Les ethnies ne procèdent que de l'action du colonisateur qui, dans sa volonté de territorialiser le continent africain, a découpé des entités ethniques qui ont été elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations.».

En d'autres termes, «le colonialisme a désarticulé les relations qui avaient jusque-là défini les peuples, les divisant en unités distinctes créées ex nihilo, ou rebaptisées dans ce nouveau cadre, ou désignées à partir de toponymes et ainsi de suite. Et ces noms étaient souvent récupérés par les colonisés » selon Fardon R. (1995). Désormais, on assiste à la redéfinition structurelle, organisationnelle et fonctionnelle des institutions locales et au réaménagement des habitudes identitaires sociales et culturelles des populations.

Des ethnonymes et toponymes deviennent des « désignateurs » des peuples avec très souvent des déformations voulues ou inconscientes du colon². Les frontières géographiques et ethniques ne correspondent plus aux besoins, aux habitudes et à l'histoire des peuples qui y vivent depuis toujours. Certains peuples ennemis hier ou liés par des rapports de dépendance devront vivre ensemble, se côtoyer et accepter de force ou de gré un chef local désigné par le colon pour assurer ses intérêts. Aussi, les identités initialement encadrées par des déterminants généalogiques, idéologiques, historiques, familiaux, claniques et tribaux sont-elles remaniées pour s'inscrire dans des considérations plus larges dont l'ethnie, le canton, la région, la nation etc.

Comment les populations se reconnaissent-elles dans ces nouvelles constructions identitaires ? Qu'en est-il du royaume ndénié ?

CADRE METHODOLOGIQUE

Les données empiriques ont été collectées auprès des acteurs locaux à l'aide de différents guides d'entretien. L'analyse de contenu a été l'instrument qui a permis de faire ressortir le sens des données secondaires et de dégager les résultats portant sur les facteurs historiques, socioculturels et politiques qui ont participé à la *construction sociale de l'identité ndénié* de cette zone, les différentes formes d'expressions d'appartenance sociale ainsi que leurs rapports à leur roi. Avant d'exposer en détail ces instruments méthodologiques, une présentation géographique de la zone d'étude et des sites visités s'impose.

1- Situation géographique du royaume ndénié

Selon le découpage administratif actuel, les Agni ndénié vivent à l'Est de la Côte d'Ivoire dans la région du *Djuablin-Ndénié* et représente le département d'Abengourou³. Ils sont entre le fleuve Comoé et la frontière Ivoirio-ghanéenne (cf. carte n°1 p. 10). Le royaume *Ndénié* couvre une superficie de 5.800 km². Il est limité :

- au Nord par le département d'Agnibilékrou ou Royaume du *Djuablin* ;
- au Sud par les départements d'Alépé et d'Aboisso ;
- à l'Est par la république du Ghana
- à l'Ouest, par le fleuve Comoé qui constitue sa frontière naturelle et par les

départements de Daoukro, d'Adzopé et de Bongouanou comme frontière physique humaine. Le noyau central des ndénié s'étend du canton Yakassé « Feyassé » à celui de Béttié. Le chef-lieu du département est Abengourou, elle est suivie de *Niablé*, la ville intermédiaire et de *Béttié*, la petite

² C'est l'exemple de *M'pékro* (littéralement signifie « Je n'aime pas les histoires ») qui par déformation est devenu Abengourou, une région administrative de la Côte d'Ivoire où vivent les Agni *Ndénié*.

³ Initialement *M'Pékro* ou « je n'aime pas les histoires »

ville. Pendant la période coloniale, pour de raisons administratives, la région a été découpée en six cantons dont *Amélékia*, *Aniassué*, *Béttié*, *Niablé*, *Yakassé* et *Zaranou*. Ces différentes entités coloniales existent toujours et sont dirigées par des chefs de canton.



Carte 1 : Localisation géographique du royaume, des cantons et sous-groupes ethniques

2-Sites de l'étude

Six localités représentatives soit une par-groupe ethnique a été choisie sur la base de leur importance politique⁴ et/ou historique. En complément, la ville d'Abengourou⁵, siège du palais royal et lieu de résidence du roi a été identifiée. Ainsi, pour les *ndénié*, ce sont Zaranou et Abengourou, pour les *alangwa* *Bebou*/ *Blékoum*, pour les *Ashua*, *Anuassué*, pour les *abradé*, *Abradinou*, pour les *béttié*, *Béttié* et les *Denkyira*, *Ehuesso*.

Les données sont une compilation d'informations découlant de deux enquêtes. La première phase s'est déroulée en 2010 et portait essentiellement sur la tradition orale, l'histoire du peuplement du royaume *ndénié* et son système successoral. Elle a été réalisée dans les localités suivantes : *Dramankro*, *Elinso*, *Tahakro*, *Abranamoué*, *Apprompron Afewa*, *Aniassué*, *Apprompronou* et d'Amangouakro. Le critère de choix des enquêtés était essentiellement basé sur leur connaissance de la tradition agni et leur implication dans la gestion quotidienne de la communauté. L'échantillon était composé de dix-sept personnes, sept femmes et dix hommes. L'enquête exploratoire s'est déroulée du 3 au 9 mai et du 7 au 13 juin 2010. L'enquête proprement dite composée d'entretiens individuels s'est déroulée pendant quatre mois, de juillet à octobre 2010. Dans cette première investigation, l'appartenance ethnique n'était pas un critère de sélection.

La deuxième étape a été réalisée de la période du Jeudi 21/03/2016 au Mercredi 31/08/2016 sur la base d'une localité par groupe (Cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des sites choisis selon les groupes ethniques

SOUS GROUPES ETHNIQUES	LOCALITES CHOISIES
Ndénié	Abengourou (chef-lieu)
Ndénié	Zaranou
Alangwa	Bebou
Ahua/ Ashua	Anuassué
Abrade	Abradinou
Dankyira	Ehuesso
Béttié	Béttié

Les critères qui ont contribué à choisir chacune de ces zones d'études sont leur appartenance aux groupes ethniques identifiés, leur rôle stratégique dans l'histoire ou la gestion politique des communautés concernées. Ces localités sont soit le lieu de résidence du roi (Abengourou) ou du chef de canton (*Anuassué*, *Zaranou*, *Béttié*), soit le site représentatif du groupe du point de vue démographique (*Bebou*, *Abradinou*, *Ehuesso*).

3- Population d'étude

Plusieurs catégories d'acteurs sociaux ont été interviewées dans les différentes localités. Cesontles:

- autorités traditionnelles (Notables (conseillers, porte canne, etc.) du roi, des chefs de cantons ou de villages ou représentants, reines mères oureprésentantes,
- autorités modernes (représentant du préfet de régions),
- présidents des jeunes,
- chefs de famille,
- Hommes, femmes, jeunes (filles et garçons).

⁴ Siège du pouvoir politique, premier site d'occupation du groupe, importance démographique

⁵ *M'Pékro* ou « je n'aime pas les histoires » qui par déformation du colon a donné Abengourou.

4- Echantillonnage

Les techniques d'échantillonnage utilisées sont le choix raisonné et l'échantillon volontaire. La participation de certains informateurs a été motivée par leur statut social, politique ou professionnel. Il s'agit dans ce contexte des autorités traditionnelles (Notables (conseillers, porte canne, etc.) du roi, village, chefs de cantons ou de villages ou représentants (Notables (conseillers, porte canne, etc.) et modernes, présidents des jeunes et chef de familles. Ils ont été choisis par la technique de choix raisonné pour des informations clés sur la question abordée dans ce travail. Quant aux femmes ; aux hommes, aux jeunes (garçons et filles) ; il s'agissait de personnes trouvées sur place, qui après avoir précisé les objectifs de l'étude ont volontairement accepté d'apporter leur contribution.

L'échantillon de la deuxième enquête a été réparti comme suit :

- Abengourou : conseiller et le chargé de mission du roi, le secrétaire de préfecture, deux femmes, deux hommes
- Zaranou : conseiller du chef de canton, Président des jeunes, deux jeunes (fille, et garçon),
- Bebou : porte canne, Président des jeunes, un homme et une femme,
- Anuassué : chef de canton, le porte canne, le conseiller, le président des jeunes, deux jeunes (garçon, et homme),
- Abradinou : porte canne, le porte canne, le conseiller, le président des jeunes, deux jeunes (garçon, et homme),
- Ehuesso : chef du village, le résident des jeunes, deux jeunes (garçon, et homme),
- Béttié : porte canne, le président des jeunes, deux jeunes (fille, et garçon). Ce qui fait un total de trente-sept enquêtés.

Au nombre des trente-sept enquêtés, s'ajoutent les dix-sept personnes dont sept femmes et dix hommes, auprès desquelles l'étude monographique du *ndénié* a été réalisée en 2010. La taille de l'échantillon est estimé à cinquante-quatre enquêtés.

5- Techniques de collecte et d'analyse des données

Le guide d'entretien a été le seul instrument mobilisé pour la collecte des données de terrain. Deux guides d'entretiens ont été élaborés, l'un adressé aux informateurs clés, portant en priorité sur les questions relatives à l'histoire des agni *ndénié*, aux facteurs de la «*ndéniélisation*» de la zone, de sa pérennisation et son impact sur la vie sociopolitique du royaume. L'autre destiné à la deuxième catégorie d'enquêtés, insistait sur les différentes formes d'expressions d'appartenance sociale de la population ainsi que leur adhésion à la présence du roi.

L'enquête étant basée sur des discours, l'analyse de contenu reste l'instrument principal de traitement des données collectées sur le terrain. Mais avant l'analyse proprement dite, nous avons effectué le dépouillement manuel. Il s'est fait à l'aide d'un plan codifié, nous avons recensé les facteurs ayant contribué à la construction de l'identité trans-groupale, les modes de manifestation des sentiments d'appartenance des populations et leurs adhésion sociale et politique au siège royal.

La suite du travail est un bref aperçu sur l'origine du peuple d'une part et l'identification des sous-groupes ethniques qui composent le royaume à partir des données ethnographiques, historiques et orale.

ORIGINE DES AGNI N'DENIE ET INSTALLATION EN CÔTE D'IVOIRE

1- Origine des peuples *ndénié*

Les recherches qui abordent l'origine du peuple *ndénié* sont intimement liées à celles du grand groupe ethnolinguistique Akan⁶. L'origine lointaine des agni *ndénié* est soutenue par

⁶ Les Akan sont l'un des quatre (04) grands groupes ethnolinguistiques (Akan, Voltaïques, Mandé et Krou) qui peuplent la Côte d'Ivoire. Ils sont originaires de l'actuel Ghana et sont composés des

Meyerowitz E. et Baumann⁷. Selon ces chercheurs, les fondateurs des Etats Akan dont font partie les *ndénié*, seraient des descendants de Berbères DIA et ZA de Libye et des Gara, installés dans la région de Tibesti. Autour du XI^{ème}, ils auraient immigrés vers le sud sous la poussée des Touareg. Cette thèse est soutenue par LoukouJ. N. (1984), qui selon lui, le peuple *ndénié*, descendrait de la vallée du Nil, pour ensuite s'intégrer aux grands Etats du Soudan occidental, puis s'infiltrer à partir du XIII^e siècle, dans la zone frontalière de l'actuelle Ghana pour créer les royaumes Fanti, Banda, Andase. Ces royaumes sont renforcés, au contact avec les marchands européens et par l'intensification de l'exploitation de l'or, pour donner naissance aux royaumes Denkyera et Ashanti au XVIII^{ème} siècle.

L'origine récente est développée par plusieurs chercheurs sur la base de données ethnolinguistiques et ethnohistoriques du peuple. Dans le cas précis, les ouvrages de Perrot C. H. (1986), de LoukouJ. N. (1984) et d'Ekanza S. P. (2006) serviront de sources. Selon eux, les Agni *ndénié* sont originaires de l'actuel Ghana. Ils se réclament unanimement être originaires du royaume Denkyera, avant de s'installer à *Anyauanniuan*, petit village se trouvant au sud-ouest de la Gold Coast avec l'accord du roi Ano Asseman. C'est à cet endroit qu'ils vont abandonner la langue twi pour prendre le nom d'Agni. Ils quittent ensuite ce village vers 1745⁸ sous la direction d'AHI Bahyé, pour se diriger vers l'actuel Côte d'Ivoire.

Les raisons évoquées pour expliquer cet exode sont d'ordre politique, successoral et sécuritaire selon Perrot. Les différents sous-groupes ethniques du royaume *ndénié* vont progresser vers l'actuel Côte d'Ivoire pour « fuir d'une part la pression européenne au commerce négrier et aux incursions esclavagistes et d'autre part aux tracasseries dérivant des rapports conflictuels existant entre le Denkyira et l'Asante » (Ekanza S-P, 2006 :56).

2- Installation des différentes tribus dans le royaume n'denie

Une fois sur le nouveau site, les différents groupes ethniques⁹ composés des *Anikylé*, des *Assonvo*, des *Béttié*, des *Abradé*, des *Denkyira*, des *Ahua*, des *Agnagaman*, des *Féyassé* et des *Alangoua* (Konin A., 2007) se dispersèrent sur l'ensemble du territoire de la manière suivante :

- les *Alangwa* au bord de la Comoé, au nord de *blekoum* avant d'occuper la région de *Bébou*,
- les *Ashua* sur la rive gauche de la Comoé, dans l'actuel *Anianssé*.
- les *Ndénié* encore *Anikylé* (aujourd'hui branche royale) se déplacèrent de *sanan éhoué*¹⁰ à Zaranou avant d'être dans l'actuelle région d'Abengourou
- les *Abrade* à *Abradinou*
- les *Denkyira* à *Ehuesso*
- les *Béttié* autour de *Béttié*.
- les *Agnagaman* se fixèrent autour de *Zamaka*
- les *Féyassé* à *Yakassé*.
- et les *Assonvo* dans l'actuel d'*Ebilassokro*

lagunaires (*Ebrié*, *Attié*, *Abouré*...), les frontaliers (*N'dénié*, *Djuablin*, *Abron*...) et de ceux du centre de la Côte d'Ivoire : les *Baoulé*.

⁷ Lecointe.catherine.free.fr/articles/ethnies/akan.html

⁸ Guide touristique « Le royaume de l'Indénié nanan BOA KOUASSI III, XVII^{ème} Roi de d'Indénié », Abengourou, 2004, p 19

⁹ Il faut noter que très souvent les chercheurs les limitent à six dont *nédénié*, *Ahua*, *Dankyra*, *Allangoua*, *Abradé* et *Béttié*. Dans l'enquête seuls ces six groupes seront pris en compte.

¹⁰ Littéralement seule la mort

DE LA DIVERSITE IDENTITAIRE A LA « NDENIELISATION » DES SOUS GROUPES ETHNIQUES : UN AGREGAT DE FACTEURS LATENTS ET MANIFESTES.

Selon les informations collectées auprès des personnes ressources et les écrits historiques, l'origine du mot « *ndénié* » viendrait du fait qu'une fois sur le sol de l'actuel Côte d'Ivoire et conscient de la quiétude du milieu AHI Bahyé¹¹ dit : « *nde, me nean* » ou « *min ti mi nian* » c'est-à-dire « je suis assis, j'observe si mes poursuivants arrivent ». Ce qui sous-entend « *je veux voir si mes poursuivants viendront jusqu'à moi* ». C'est cette phrase contractée qui a donné le mot « *N'dénian* », qui par déformation du colonisateur français a donné *N'dényé* ou *ndénié*¹².

Actuellement, l'organisation sociopolitique du royaume se présente sous une forme pyramidale avec au sommet ; le roi, suivi des chefs de canton, des chefs de villages et chefs de famille. Cette administration traditionnelle est couplée d'une autorité moderne. La coprésence de ces pouvoirs, l'autorité traditionnelle symbolisée par la chefferie traditionnelle et l'autorité publique moderne héritée de la colonisation, est manifeste en pays Agni *ndénié*. Or, il s'agit de deux modes de gouvernance aux sources et aux assises dissemblables, voire antinomiques (Perrot C. H., 2009).

Malgré cette coexistence administrative et le projet de construction d'un Etat-nation par les différents gouvernements ivoiriens, matérialisé par la présence territoriale des structures nationales, le peuple Agni *ndénié* semble bien s'attacher en priorité à son identité locale et à son organisation traditionnelle. Comme l'indique cet enquêteur :

«C'est un royaume, à la tête se trouve un roi qui a sur lui des chefs cantons, après les chefs cantons, ce sont les villages...j'ai parlé du roi, des cantons et puis les villages, et à l'intérieur des villages il y a les chefs de famille. Voilà l'organisation type même. Donc lorsqu'il y a un problème, si on devrait suivre la hiérarchie là, on devait commencer d'abord par la famille. Lorsque cette famille échoue dans le règlement du conflit, on atteignait maintenant le chef du village, de là le chef de canton, et on tombe au niveau du roi pour chercher une solution définitive. Et maintenant, quand le roi n'arrive pas à régler les problèmes, on s'achemine à la justice pour aller régler cela»¹³.

Cet attachement identitaire est sans doute la raison pour laquelle, le nom *ndénié* figure dans la dénomination régionale de cette zone. La région *Ndénié-Djuablin* désignant l'association de deux royaumes dont ceux des Agni *ndénié* et Agni *Djuablin*.

Les facteurs qui ont conduit à cette construction identitaire trans-ethnique intériorisée par la population sont multiples. Ils sont perceptibles sur trois périodes dont la précoloniale, la coloniale et la postcoloniale. A l'intérieur de chacun de ces moments, se greffent différents facteurs qui sont soit liés au passé commun, aux conditions migratoires, aux raisons socioculturelles, linguistiques ou aux conditions favorables au groupement *ndénié*.

1- Les facteurs latents de la construction identitaire *ndénié*

Les facteurs latents sont plus historiques. Ils sont un ensemble de ressources tirées de faits précoloniaux qui ont favorisés consciemment ou inconsciemment le vivre ensemble et l'hégémonie des *ndénié* sur les autres groupes ethniques. Ils sont liés aux origines communes des différentes communautés et aux liens créés pendant la migration et à l'unicité face à l'opresseur.

a- Une origine commune, un ennemi commun : un avant-propos du "vivre ensemble"

Les données historiques, ethnographiques et la tradition orale sont unanimes sur l'origine commune des différents peuples qui composent le Royaume *ndénié*. Les travaux de Perrot C. H. (1982), de Loukou J. N. (1984), de Ekanza S.-P. (2006) et Allou K.R. (2002) attestent que les Agni *ndénié* sont originaires de l'actuel Ghana. Ils se réclament tous originaires du royaume Denkyera, avant de

¹¹ Chef de file du groupe qui sera d'ailleurs le premier des « Sièges » *Ndénié*.

¹² Kinniankpli N° 002 de mai-juin 2005, P 5

¹³ Propos recueillis auprès d'un chef du village

s'installer dans l'actuelle Côte d'Ivoire. Cette idée est soutenue par cet informateur local : « Les Agnis qui peuplent actuellement le ndénié sont venus du Ghana comme tout le monde le sait »¹⁴. Les raisons évoquées sont d'ordre politique, successoral et sécuritaire. En effet, les différents sous-groupes ethniques du royaume ndénié vont progresser vers leur espace habité actuel pour « fuir d'une part la pression européennes au commerce négrier et aux incursions esclavagistes et d'autre part aux tracasseries dérivant des rapports conflictuels existant entre le Denkyira et l'Ashante » (Ekanza S-P., 2006).

Attestant les propos de ces auteurs, l'un de nos enquêtés répond : « nous avons tous fui le Ghana à cause de la guerre, nous sommes tous les mêmes...c'est vrai il y avait plusieurs groupes...mais nous venons tous du même endroit »¹⁵

En effet, tous originaires de l'actuel Ghana et ayant un ennemi commun : « la guerre », les différentes composantes du peuple ndénié, par leur fuite ont provoqué une rupture sociale avec leurs racines premières. De cette rupture, s'est suivie la fabrication d'une nouvelle identité « fuyards » ou « fugitifs ». Par cette nouvelle identité et par un travail de refondation de leur ancienne identité, les fugitifs élaborent un « nouveau contrat social » basé sur un sentiment d'une communauté des destins. Le destin vécu, la fuite de la guerre et, le destin souhaité, traduit par l'accomplissement d'une fin unique, celui d'échapper à ces ennemis.

L'évocation de l'origine commune devient un bien commun valorisé attestant l'affinité, la similitude, l'unité en dépit de toutes les diversités ethniques. L'appartenance à une origine commune est diffusée le plus largement possible dans l'imaginaire agni, auprès de la jeune génération et dans le temps pour signifier le commun passé, la même source. Elle devient alors une référence idéologique et historique pour promouvoir la ressemblance dans la différence.

Ce double élément commun traduit par l'ennemi et l'origine montre consciemment ou inconsciemment les symptômes d'un « vivre ensemble » ou la fabrication justifiée du « vivre ensemble ndénié » sans toutefois préciser l'orientation ethnique. C'est pourquoi, la reconnaissance et la réclamation de l'origine commune induit à la fois un modèle de ressemblance dans les faits antérieurs et des liens d'appartenance sociale qui transcende les particularités ethniques.

Face à la guerre, la fuite a conduit ces différents peuples sur le chemin de l'exode. Une autre étape, qui à coup sûr, a été une raison supplémentaire pour tisser des liens sociaux de solidarité et d'entraide systématiques.

b- La migration ou la route du devoir de solidarité

La migration des actuels agni ndénié qui se situe vers le milieu du XVIII^e siècle (Koni A. 2007) est consécutive à l'expansion de la confédération ashanti. L'Ashantéhéhé ou roi ashanti chercha à étendre sa domination sur ceux-ci. Leur arrivée sur « le territoire Ndénié s'est opérée... par des vagues migratoires...avec plusieurs sous-groupes les anyklé, assonvon, béttié, Abradi, Denkyra, Ahua, Allangoua, etc. »¹⁶. Cette thèse est soutenue également par Perrot Claude Hélène (1982) : « Les migrants ne forment pas un ensemble homogène. On distingue parmi eux...les Béttié (sohié en son temps), les Allangwa et Dankhira, les Ashua et les Ndenye. Au milieu d'eux s'étaient glissés des fugitifs d'origine diverse : des Anabura d'Aowin (futurs habitants d'Apprompron), Adanze (ancêtre des chefs de Yakassé), etc. ».

Après l'affirmation de l'historienne, laissons la parole à la tradition orale.

« Nous avons connus plusieurs étapes et à chacune de ces étapes certains décidaient de rester sur place et d'autres se retiraient pour fonder des villages. Nos ancêtres ont marché, quand ils sont arrivés à Béttié¹⁷ (dans l'ancien temps c'était Sosroèbo)¹⁸ certains sont restés là, d'autres ont avancés... les

¹⁴ Propos collectés auprès d'un porte canne

¹⁵ Propos recueillis auprès du chargé de mission du roi

¹⁶ Propos du chargé de mission de l'actuel roi

¹⁷ Qui signifie « écoutez »

Ahuaétaient avec les Denkyra, et de sosroèbo, ils sont venus à Ebilassokro, ... les gens ont quitté Ebilassokro pour venir dans l'actuel Aniansué(avant on appelait (AgnouanAssué, c'est-à-dire une rivière où il ya beaucoup de sables),. De là il n'y avait pas trop d'entente parce qu'il avait les Wasa et les Ahuatout combinés là il n'y avait pas trop d'entente donc il y avait un groupe de Ahua qui était resté à Agnouan Yi Assué, et il ya un groupe aussi qui était venu rester ici, dans l'ancien temps on appelait « Ahouékro»¹⁹.

Ces différents propos font ressortir clairement trois éléments fondamentaux, dont les étapes migratoires, l'hétérogénéité du groupe et les retraits stratégiques de certains sous-groupes du grand groupe migratoire qui ont facilité la création de certains villages dont Béttié. En insistant sur ces faits historiques retraçant leur vécu migratoire, chaque sous-groupe ethnique du ndéniés'identifie à une histoire commune. La contrainte de s'entendent et de rester solidaire a permis aux différents groupes de taire leur particularité comme l'atteste cette affirmation :

« Il y avait différents sous-groupes. Chaque sous-groupe avait son organisation, son armée, son guide mais s'il y avait l'entente. C'est parce que nous avons fuila même cause : la guerre...Dans ce mouvement certains perdaient les traces de leurs parents et ils se retrouvaient dans un autre groupe, ils s'étaient acceptés automatiquement. Des gens qui ne se connaissaient pas, marchaient ensemble, se cachaient ensemble en cas de danger. Tout ce que les fugitifs voulaient, c'était d'échapper à l'ennemi...»²⁰

Du statut de fugitif, l'agni s'octroie par la suite celui de migrant. La migration ou la décision de partir prend sa source dans un acte fondateur, celui de la rupture (Calin D., 1998). Cette rupture avec la société d'origine provoque l'effritement des identités traditionnellement conçues pour favoriser de nouveaux contrats sociaux, plus pertinents pour faire face aux difficultés psychologiques, sociales et aux besoins existentiels provoqués²¹ par la migration. Cela a marqué dans le cas des fugitifs agni, un fort investissement dans les relations entre les sous-groupes ethniques, en termes de solidarité et de stratégies collectives. Aussi, la proximité aux autres groupes et le désir d'échapper aux velléités des poursuivants ont-ils formé des sentiments de reconnaissance devie en commun.

L'arrivée en Côte d'Ivoire a été réalisée sous la conduite d'AhyBahié, un descendant des Anyklé.²² Ils se sont donc regroupés sous la conduite de ce chef pour mieux s'organiser et résister à leurs poursuivants.

Dans une étude portant sur la réaction humaine face aux catastrophes mortelles, Lacomte J.(2012) en s'appuyant sur d'autres travaux, souligne la contrainte de solidarité et d'empathie comme ressources sociales de défense. A sa suite Clarke L. (2012) présentel'altruisme, l'entraide et la coopération comme des capitaux permettant aux victimes de renforcer les liens déjà existants ou d'en créer entre personnes qui ne se connaissent pas. Toutes ces conceptions s'inscrivent dans la *théorie des normes émergentes*. Selon cette approche, tous les comportements collectifs dépendent des normes dans la mesue où les catastrophes mortelles sont des événements extraordinaires où les règles habituelles de conduite ne s'appliquent pas nécessairement, de nouvelles normes sont élaborées. Elle soutient également que plus le niveau de danger est élevé plus de nouvelles normes et la mobilisation des participants émergent rapidement. Cet ensemble de comportements observés est qualifié de *résilience collective*(Lacomte J., 2012).

Ainsi face à la guerre, les migrants ont développé des réactions de solidarité, d'entraide, d'organisation capable de neutraliser psychologiquement et socialement les forces dévastatrices à

¹⁸ Terme local désignant une cachette, un endroit où les gens venaient se cacher pour voir si la guerre était finie, ou s'il n'y avait personne qui venait derrière.

¹⁹ Propos du chef de canton d'Anuassué

²⁰ Propos recueilli auprès du conseiller du chef canton de Zaranou

²¹ Se cacher pour voir si la guerre était finie ou si les poursuivants arrivaient

²² Cette information est révélée par Perrot, Aka et la tradition orale.

leurs troupes. Ces comportements peuvent se décrire comme des cercles sécuritaires, des sources de chaleur pour faire face à l'ennemi. Les différents groupes ont pu se reconstruire des liens de survie qui ont permis aux uns et aux autres de sauver un plus grand nombre et de s'installer dans l'actuelle partie de la Côte d'Ivoire.

Ces deux premiers facteurs n'ont certes pas fait pas émerger l'identité *ndénié*, mais ont sans aucun doute préparé les uns et les autres à un futur commun.

2- Les facteurs émergents de l'identité transethnique.

Une fois, sur le nouveau site, avant et pendant la colonisation, de nouveaux faits viendront booster la fabrication de ce vivre ensemble en lui donnant progressivement une orientation ethnique *ndénié*. Les faits historiques relatifs au statut de représentant auprès de l'*ashantéhené* et de premier collaborateur du colon semblent hisser les *ndénié* (originellement *Anyklé*) à la terre du grand groupe. En effet, face aux pressions politique et économiques des Ashanti, les descendants d'*Ahibahé*, sont choisis par les pairs comme leur représentant extérieur.

a- Le représentant *ndénié* face aux pressions « ashanti »

Les agnats avaient pu échapper à la guerre mais pas à la domination politique et économique des Ashanti. Ces derniers (les Ashanti) ne se « bornaient pas à écumer le pays principalement en or et secondairement en captifs, ils exerçaient une forte pression sur la vie politique intérieure des petits royaumes *Ndenye* » (Perrot C. H., 1982). En effet, une fois sur le nouveau site, chaque sous-groupe s'était installé à son propre compte, avec un territoire bien délimité et une organisation sociopolitique interne. D'où l'expression de petits royaumes par Perrot Claude Hélène. Mais l'influence des souverains Ashanti était réelle jusqu'à 1874 selon l'auteure date de leur retrait sous l'influence coloniale française.

Pendant cette domination politique et économique, le peuple *ndénié* versait des impôts ou *assissituo*²³ aux envoyés de l'*Ashantéhené*. Les propos de nos informateurs soulignent : « Quand nous avons fui la guerre et que nous sommes arrivés ici en Côte d'Ivoire, on payait des amendes, des impôts (*assissitô*) à l'*ashantéhené* chaque année, et le guide à l'époque partageait le montant à chaque tribu. C'est lui qui collectait ces impôts pour les acheminer au Ghana. »²⁴ Ainsi, devant les velléités de domination des Ashanti, les différents chefs se sont une fois encore placés sous l'autorité du chef des *ndénié*, un descendant d'*Ahibahé*²⁵. Ce dernier était considéré par les autres comme le guide à l'intérieur et le représentant auprès de l'*Ashantéhené*.

La théorie des normes émergentes s'applique à ce deuxième niveau de fait. En effet, Glass T. A. (2001) soutient que face à un danger, les victimes se pressent de former des groupes menés par des leaders avec des règles admises, se répartissent des rôles en vue de leur survie. Si *Ahi Bayé* a été le guide pendant la phase migratoire, ces descendants obtiennent le statut de représentant auprès de l'autorité ashanti. Ainsi, les anciennes règles sont réinterprétées pour faciliter une autre forme d'organisation dans le but de se protéger contre la domination Ashanti. Ce deuxième fait vient positionner ou alors repositionner les *ndénié* (*Anyklé*) au sommet de l'organisation. Ce qui leur octroie une visibilité politique devant le maître (*ashantéhené*) et une légitimité sociale auprès des autres groupes.

Les impacts de la visibilité politique extérieure et de la légitimité sociale interne du *ndénié*, est sans aucun doute l'un des facteurs qui a favorisé son contact, sa collaboration avec le colon et les choix de ses localités villageoises comme chefs-lieux par le colon avant et pendant la colonisation.

²³ Terme local

²⁴ Propos de nanan Edoukou recueilli en 2010

²⁵ Guide touristique, « Le royaume de l'Indénié nanan BOA KOUASSI III, XVIIème Roi de d'Indénié » Abengourou, 2004, p 15

b- La colonisation et la « ndeniélisation » des différents groupes ethniques

Très peu d'écrits à notre connaissance font état de la *ndeniélisation* de la région. Les informations collectées auprès des personnes ressources soulignent trois faits historiques dont les deux premières seraient liés aux premiers contacts entre colons et autochtones. Quant au troisième, il met en avant plan l'hospitalité des *ndénié* qui a favorisé leur choix au premier plan dans la gestion sociopolitique de la zone.

Le premier fait est rapporté par un informateur clé ²⁶:

“Je vous l’ai dit, après leur arrivée à Sananehoué²⁷, Ahi Bahé ayant pris conscience de la quiétude dit « min ti mi nian » qui signifie « je suis assis, je regarde si mes poursuivants viendront jusqu’à moi ». Lorsque les premiers colons sont arrivés ici²⁸, ils ont demandé à nos ancêtres : qui sont les habitants d’ici ? Ils répondirent min ti mi nian²⁹ C’est ainsi que les colons ont attribué ce nom à tous ceux qui sont dans la région. Ils l’ont déformé pour donner ndénié”

Le deuxième est conté par une femme³⁰ :

« Avant l’arrivée des blancs...j’ai reçu cette histoire de mes grands parents....avant l’arrivée des blancs, un devin a informé le chef de l’arrivée de nouvelles personnes dont la présence pourrait compromettre l’avenir du peuple. Mais cette information n’a pas été prise au sérieux par les dirigeants. Quand les blancs sont arrivés ... le devin s’est adressé au chef en disant ndénian ³¹. Les colons ayant entendu ont pensé qu’il s’agissait du nom des autochtones. Alors, ils l’ont attribué à tous les peuples ».

En nous appuyant sur l’histoire du peuple *ndénié*, la première version des faits semble être la plus crédible. Toutefois, une même idée traverse les deux récits. Il s’agit du lien mis entre la présence coloniale et l’extension du nom *ndénié* à tous les sous-groupes qui occupent le territoire.

L’hospitalité des *ndénié* est racontée comme suit :

*«Un jour, arrivèrent quatre hommes, un blanc et ses gardes. Ce blanc venait de Bassam...il est d’abord passé par l’actuel Eblassokro qui s’appelait en son temps essanbô, chez les Assanvo. Quand il est arrivé à Eblassokro, le chef de cette localité Nanan Kpandjin a refusé de le recevoir. Le colon, il s’agissait de Gustave Binger³². Il était dans l’obligation de dormir dans son hamac. Ce refus l’a conduit à Zaranou...ici il a été bien reçu par le chef, qui a lui-même donné la clé de sa maison. Il a vécu pendant huit jours chez le chef. Par la suite le chef l’a autorisé à se construire une résidence avec celles de ses gardes, une école, un hôpital, etc .Il y avait donc dans le village, notre quartier et celui du blanc, bôflékro³³...les ndénié ont été les premiers à accepter les blancs...ils ont accepté qu’ils s’installent dans leur village. Le premier site royal fut Zaranou, après Amélékia ensuite M’pékro. Le chef-lieu a été transféré à M’pékroou Abengourou par le colon suite à la mort du commandant Poule qui a conduit à la déportation de nanan Koassidihyè II.»³⁴. L’influence coloniale ne s’est pas limitée uniquement à l’élargissement du nom *ndénié* aux autres. Le colon «s’est appuyé aussi sur la délimitation existante pour faire la frontière du royaume *ndénié* »³⁵*

²⁶ Propos de nanan Edoukou

²⁷ Qui signifie littéralement « seule la mort ». Ce site se situerait actuellement entre Zaranou et Eblassokro

²⁸ Les propos du conseiller du chef de canton de Zaranou soutiennent qu’il s’agirait de l’actuel Zaranou

²⁹ Je suis assis, j’observe.

³⁰ Propos d’une enquêtée

³¹ Qui signifierait « voici le problème »

³² Il est indiqué dans l’histoire de Côte d’Ivoire comme un explorateur français. Son nom a donné lieu à la ville de Bergerville

³³ Littéralement « Village du blanc »

³⁴ Propos du conseiller du chef de canton de Zaranou.

³⁵ Propos de nanan Edoukou recueilli en 2010

Après la déportation de nanan Koassidihyè II, Nanan BOA Kouassi II, un autre ndénié, mais interprète colonial de son état a été désigné par le colon comme roi intérimaire bien qu'il ne soit pas de la lignée royale »³⁶.

Les enjeux politiques du contact entre colon et ndénié et ceux de leur cohabitation sont visibles. En effet, les différents chefs-lieux de la région sont des localités ndénié. Zaranou a été le premier chef-lieu de la région avant 1889, Amélékia de 1889-1899 et Abengourou depuis 1899. Dans le cas d'espèce, la ndéniélisation des autres groupes ressemblerait à un signe de reconnaissance du colonet un symbole d'adhésion à la politique coloniale par le peuple ndénié.

Avant la colonisation, le mot ndénié existait bel et bien et désignait les Anyklé. Chaque groupe (assonvon, denkyra, allangoua, bétiti, abradé, etc.) s'identifiait par son nom et par son organisation interne. Mais la volonté d'homogénéisation des espaces et de construction des identités collectives (Kipré P., 2003) par le colon ont milité en faveur des ndénié. La ndéniélisation des différents sous-groupes est une construction coloniale qui a été progressivement légitimée et reconnue par l'administration moderne, d'où la dénomination de région Ndénié-Djuablin, d'agnindénié et de royaume ndénié dans les discours des ivoiriens.

Depuis l'ère coloniale, les diverses organisations ethniques sont regroupées dans une même dénomination. Les différences liées à leur appellation et à leurs organisations internes sont atténuées pour être déversées dans un grand groupe, sous une même désignation ndénié, et sous l'autorité d'un chef central : le roi ndénié. Des décennies après, comment les différents groupes se reconnaissent-ils dans cette réorientation identitaire et politique ?

SENTIMENTS D'APPARTENANCE, LEGITIMITE SOCIALE ET POLITIQUE DU ROI

1- Les sentiments d'appartenance linguistique, territoriale et sociale

a- La langue, une marque distinctive du vivre ensemble

Les populations, appelées akan « partagent des us et coutumes semblables, des institutions politiques et sociales identiques, avec parfois des particularités locales qui écartent toute hypothèse faisant référence à un emprunt. Elles partagent une culture commune qui tire ses racines dans un héritage ancestral partagé. Leurs multiples idiomes sur la base d'études linguistiques attestées, remontent à un même substrat dialectal qui témoigne d'une origine commune » (Allou K. R.)

En effet, appartenant à une origine commune, les groupes ethniques ndénié partagent les mêmes us et coutumes. Cette parenté culturelle et linguistique entretient chez ces populations une reconnaissance au « même » malgré les particularités observées.

La tradition orale et les discours de certaines autorités traditionnelles convergent vers cette thèse. Faisons place à la tradition orale : « Nous nous appelons tous Agni... nous sommes tous les mêmes agni » ou « Ndénié, nous sommes tous les mêmes... les mêmes noms, nous avons la même langue, ... nous sommes tous les mêmes, on se comprend »³⁷. Ces différents discours soulignent des signes de reconnaissances à un même dialecte qui faciliterait la communication entre les personnes mais surtout de déplacer les barrières de la différence. Le porte canne d'abradinou ajoute : « nous sommes tous regroupés dans ce qu'on appelle le ndénié, c'est le premier pas ça... on se comprend tous. Lorsqu'un parle, même si son agni n'est pas tout à fait claire, on se comprend quand même. Les gens d'Aniansué, ils ont tendance à mélanger le ndénié et le Morofoué, mais on se comprend »³⁸.

L'affirmation d'une appartenance linguistique selon Lafontant J. (1995), peut servir de marque distinctive à un groupe et de signe de ralliement. La similitude langagière devient ici un facteur de ralliement ethnique et de sentiments d'appartenance à la culture ndénié. La langue ndénié est

³⁶ Propos du chargé de mission du roi

³⁷ Propos d'un chef de famille

³⁸ Propos du porte canne d'Abadinou

l'expression de l'identité ethnique et de reconnaissance du vivre ensemble. Aussi, la thèse de la relation substantielle et logique entre la langue et l'identité culturelle a-elle tout son sens selon le discours de cet autre enquêté *«On parle tous l'agni, on a les mêmes traditions, la même façon de s'habiller, on se comprend tous»*. La conception de Lafontant J. (1995 :232), selon laquelle étant un champ et un instrument de la communication réflexive, la langue enregistre les marques variées de son usage contextuel. Elle est le lieu nodal, traduit les valeurs sociales de ses locuteurs, exerce sur eux une contrainte à la conformité et leur sert de puissant moyen d'identification et de protection contre les autres.

La fouille du mémoire et de l'imaginaire actuel de l'agni dans sa diversité, indique les prémices d'un vivre ensemble forcé ou inconscient né de la migration et de l'origine commune. L'appartenance linguistique se présente comme un support de facilitation de ce vivre ensemble. Cependant ; d'autres facteurs semble bien joué leur rôle dans cette *ndéniélisation*.

b- le ndeniema'a³⁹, une identité territoriale et sociale

Le royaume *ndénié* est constitué de six cantons. Il est dirigé par un roi⁴⁰, secondé par six chefs de cantons, suivis de chefs de villages et plan microsociologique de chefs de famille. Cette organisation à la fois sociopolitique et territoriale cohabite avec l'administration moderne.

Au niveau local, chaque sous-groupe occupe une parcelle bien précise revendiquée par les populations. Les frontières nées de ces occupations sont source de démarcation entre les différentes composantes *ndénié*. L'ensemble de ces sous identités territoriales est organisé et fixé par l'administration coloniale pour former par la suite le royaume *ndénié*. C'est pourquoi certains affirment: *« nous sommes tous regroupés dans ce qu'on appelle le ndénié, c'est le premier pas ça, il s'agit d'un territoire vaste composé de plusieurs sous-groupes »*⁴¹. En d'autres termes : *« ces différents sous-groupes appartiennent au royaume ndénié, et dépendent du roi,...ils sont du royaume. A notre arrivée, chaque sous peuple a choisi son espace géographique...mais la terre (territoire) appartient au roi, ces groupes dépendent du roi »*⁴² Ces différents discours mettent à l'ordre du jour, la force du lien entre l'identité ethnique, le territoire et la légitimité du roi.

Les données collectées présentent le *ndénié* du point de vue géographique comme un espace territorialisé par les agni. Un territoire habité par une population, délimité et administré par une autorité traditionnelle, le roi. La gestion de ce territoire est régie par un ensemble de règles foncières déterminant la notion de délimitation foncière interne. Il s'agit donc d'un territoire ethnique, un territoire identitaire qui en réalité renvoie à une fédération de micro-espaces au sein desquels les différentes populations forment un peuple autour d'une autorité locale (Muchukiwa B., 2016). Dans ce territoire où les espaces politiques et les identités sont des réalités ethniques définies, le roi devient le symbole d'uniformisation territoriale. Les frontières entre les différents territoires sous-ethniques sont gommées pour attribuer une seule et même identité territoriale à tous. Abondant dans ce sens, un enquêté affirme : *« chaque famille a ses terres, elle connaît ses limites. Chaque village a ses limites. Chaque canton a ses limites. Mais les frontières du royaume appartiennent au roi »*.

Dans cette approche, le territoire est perçu comme une entité liée à l'autorité du roi. Dans l'imaginaire agni, le roi est *« le chef suprême de la terre du royaume »*. Il est *« celui qui règne sur tout le territoire agni ndénié »* et le premier référent dans l'identification territoriale *ndénié*. Son autorité territoriale renferme celle des autres groupes ethniques et légitime l'identité territoriale de chaque agni.

³⁹ou monde *ndénié*

⁴⁰L'actuel roi est Nanan BOA KOUASSI III

⁴¹ Propos d'une femme (ménagère)

⁴²Propos du Président des jeunes d'Anuassué

L'appartenance territoriale se traduit par certains comme une indifférence ethnique. Une jeune enquêtée souligne *«je sais qu'il y a différents groupes ethniques. Mais ça ne se voit pas, on vit tous sur le même territoire, on a le même roi...cette terre, elle appartient à nos ancêtres, elle nous appartient tous»*. Le territoire ne peut alors être perçu comme une entité différente de l'autorité royale. Les groupes s'identifient à leur territoire, leur territoire leur appartient mais ces relations sont légitimées par l'autorité du roi. Ce principe d'identification territoriale explique la particularité et l'intensité de la relation de l'agni à son territoire et par-dessus de l'agni à son roi.

L'expression du sentiment d'appartenance territoriale plonge le peuple Agni dans ses repères historiques et dans ses racines premières. Le territoire, symbole d'un héritage commun (*elle appartient à nos ancêtres*) se présente comme un espace de fraternité, d'unité, d'affinité mais aussi d'appartenance culturelle et sociale à l'interne. Dans une dimension, il est l'expression de la visibilité extérieure.

c- Légitimité sociale et politique du roi

La légitimité sociale et politique du roi est à la mesure de ses actions jugées par ses sujets comme en conformité avec l'intérêt du royaume et ceux des sujets. C'est pourquoi, ils associent leur appartenance sociale et territoriale à son autorité.

Le roi est perçu comme la première autorité politique locale car *«seul le roi règne ici, c'est lui qui règne sur tout le territoire agni ndénié...»* affirme une enquêtée. Les agni ndénié se considérant comme représentés par un roi, lui-même représentant les ancêtres, lui conférée une efficacité politique unique et globale. Unique en ce sens qu'il détient exclusivement le pouvoir royal et, global puisque son règne couvre tout le territoire ndénié. Cette reconnaissance politique est doublée d'une soumission qui amène les uns et les autres à ne pas opposer de limites dans l'exercice de ses fonctions. Par exemple, *«personne ne rétorque quand il parle...son verdict n'est pas remis en cause⁴³»*. Il est par-dessus tout *«beaucoup écouté par son peuple»*. Ces discours montrent la symbiose existant entre ces deux entités. Le renforcement et la crédibilité de ce pouvoir royal est associé à son mode d'accession au trône. Cette idée transparait dans cette affirmation: *«comme il a été choisi pour être à la tête du royaume, on serait toujours obligé de le respecter...en dehors de lui, il n'y a pas un autre roi pour le peuple. Il est le chef suprême de la terre d'Abengourou»*. En réalité le choix du roi est établi par les règles successorales ndénié basée sur la matrilinearité. L'adhésion du peuple à ces prédispositions socioculturelles affermie leur reconnaissance à leur roi et à ses actions.

Le pouvoir royal s'étant sur toute l'étendue du territoire et est reconnu par les sujets comme légitime et souverain. Le roi est aidé dans l'exercice pratique de son pouvoir par les chefs de cantons et les chefs de villages. Ainsi, le royaume a

«à sa tête un roi qui est aidé par des chefs cantons, après les chefs cantons, ... j'ai parlé du roi, des cantons, les tribus et puis les villages, et à l'intérieur des villages il y a les chefs de famille. Voilà l'organisation type même. Donc lorsqu'il y a un problème, si on devrait suivre la hiérarchie là, on devait commencer d'abord par la famille. Lorsque cette famille échoue dans le règlement du conflit, on atteint maintenant le chef du village, de là le chef de canton, et on tombe au niveau du roi pour chercher une solution définitive. Et maintenant même, il y a des moments, même le roi n'arrive pas à régler les problèmes, on s'achemine à la justice pour aller régler cela»⁴⁴.

Dans la pratique, l'organisation sociopolitique du royaume a une forme pyramidale qui met au sommet le roi. Ce dernier a le droit de donner *«son avis sur la gestion des cantons...et de convoquer les chefs de cantons pour qu'ils lui rendent compte mais aussi pour donner leur avis sur la gestion du royaume»*. A mi-parcours de la pyramide sont positionnés les chefs de cantons, puis les chefs de villages qui servent de relais entre le peuple et son roi.

⁴³ Discours enquêté

⁴⁴ Propos chef de canton d'aniassué

La légitimité sociale du pouvoir du roi se perçoit davantage dans la gestion des conflits interpersonnels et intercommunautaires. En effet, l'organisation pyramidale exige une démarche du *bas vers le haut*. Ainsi, après l'échec des pouvoirs intermédiaires (chefs de cantons, chefs de villages), les plaignants sont autorisés à consulter le roi. A cet effet, chaque mercredi, le tribunal traditionnel est ouvert pour le règlement des conflits. L'un de nos répondant soutient : « *les problèmes fonciers se règlent au palais royal, il y a des problèmes qui se règlent uniquement la-bàs, les gens ne vont pas à la justice... la justice c'est l'Etat, mais nanan c'est notre roi...nous courrons vers lui en premier lieu quand nous avons un problème...avant de se référer à la justice moderne...le roi est le recours le plus sollicité en cas de conflit foncier* ». Sur ce plan, la justice traditionnelle est privilégiée au détriment des institutions modernes, qui généralement sont perçues comme le dernier recours.

Les choix des populations sont soutenus par un ensemble de justificatifs qui certifient leur adhésion aux institutions traditionnelles et aux acteurs qui les gouvernent. La première logique qui consolide celle-ci est relative aux constructions sociales développées autour de sa personne. Le roi est une figure emblématique, il « *pérennise la tradition... toutes les générations, jeunes, vieux, femmes, enfants se retrouvent en lui* ». Il incarne un ensemble de valeurs qui transcendent les générations et même les identités ethniques qui composent le royaume. D'un autre point de vue, « *il rassemble en lui tous les sous-groupes et le peuple, le palais royal est ouvert à tous, tout le monde peut avoir accès à lui, seulement en suivant les procédures et le programme* ». L'accessibilité au roi est une autre source de sa légitimité sociale.

La deuxième logique insiste sur son rôle dans la construction de la paix et de la cohésion sociale. En effet, « *il favorise la cohésion sociale en réglant les problèmes à l'amiable* ». Le roi est « *l'incarnation du peuple... il est un grand homme... il favorise l'environnement paisible du royaume, il est le symbole de la continuation du peuple ndénié...il est un grand homme* ». Il représente l'unité et représente le lien entre le passé et le futur. Les considérations socioculturelles et idéologiques développées autour de sa personne et de son statut sont intériorisées et matérialisées comme telles par la population dans leur rapports quotidiens.

Les discours collectés sur le terrain démontrent la légitimité sociale et politique du roi. Sa position au sommet de la hiérarchie sociopolitique traditionnelle ne l'éloigne pas de son peuple, qui voit en lui les valeurs d'un « père social ».

CONCLUSION

La construction identitaire trans-ethnique *ndénié* repose sur un certain nombre de facteurs qui s'inscrivent chronologiquement dans la période précoloniale, coloniale et postcoloniale. A l'intérieur des chacun de ces moments, se greffent différents facteurs qui sont soit liés au passé commun, aux conditions migratoires, aux raisons socioculturelles, linguistiques ou conditions favorables au groupe *ndénié*.

En effet, les différents sous-groupes ethniques qui constituent aujourd'hui le royaume *ndénié* ont tous un passé commun. Un passé qui retrace leur origine commune (venant tous de l'actuel Ghana), les causes identiques de leur départ et les conditions similaires de leur migration. Ces trois faits historiques sont intériorisés, transmis aux générations et extériorisés par la population comme un support d'unité, un fond primaire du *vivre ensemble* avec le choix d'un guide *ndénié*. Une fois, sur l'actuel site, les peuples sans toutefois supprimer leurs autochtonies respectives, se forment un groupe pour une résistance commune face aux pressions *Ashanti*. Ces différents faits ont annoncées prémices d'un *vivre ensemble* forcé ou inconscient face aux dangers et à leur survie.

La formalisation de la *ndéniélisation* de la zone est selon les sources orales, associée à la présence coloniale. En effet, depuis l'ère coloniale jusqu'aujourd'hui, les diverses organisations ethniques sont regroupées dans cette même dénomination. Les différences liées à leur appellation et à leurs organisations internes sont atténuées pour être déversées dans un grand groupe, sous une même désignation *ndénié*, sous l'autorité du roi *ndénié* avec une population appelée *agni ndénié*. Des décennies après, les différents groupes se reconnaissent dans cette nouvelle identité sociale et

politique, elle-même appuyée par les différents gouvernements ivoiriens. D'où la désignation de royaume *ndénié*, de région *Djuablin-ndénié* dans les discours politiques et administratifs.

Ce vivre ensemble *ndéniés'* exprime également par la parenté linguistique et les similitudes observées dans les manières de faire, d'agir et de dire des groupes sous ethniques. Il est également traduit par le développement d'un sentiment d'appartenance sociale et territoriale, lui-même renforcé par la reconnaissance de la légitimité sociale et politique du roi par tous.

L'analyse de la construction identitaire *ndénié* met en évidence la rencontre d'un ensemble de facteurs endogènes et exogènes. Au niveau endogène, la mobilisation collective de stratégies et d'actions ont permis aux uns et aux autres de s'inscrire dans un vivre ensemble face aux obstacles. Au plan exogènes, des faits tels que la migration et la colonisation ont impactés sur la construction de l'identité *ndénié*.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. Allou K. R., *Histoire des peuples de civilisation akan. Des origines à 1874*, Sous la direction du Pr. Simon Pierre M'BRA EKANZA, www.nzima-kotoko.com
- [2]. Allou K. R. 2001-2002, *Histoire des peuples de civilisation Akan: des origines à 1874, tome I: Généralité sur les origines*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, université de Cocody, UFR SHS, Département d'histoire, 582 p
- [3]. Àmselle J.-L., 1985, « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », in Amselle (J.-L.) et M'bokolo (E.) (dirs), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La découverte, 11-48
- [4]. CALIN D., 1998, *La rupture migratoire, Amphis de l'A.I.S. de l'I.U.F.M*, Paris,
- [5]. Clarke L., 2002, « Le Mythe de la panique », *Sciences humaines*, 20, 16-20
- [6]. Geertz Clifford, "The integrative revolution: primordial sentiments and civil politic, the new states", In *Old societies, new states*. Ed Clifford Geertz. New york : Free Press, 1963
- [7]. Costey P., 2006, « Les catégories ethniques selon F. Barth », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10, 105-112
- [8]. Ekanza S.-P., 2006, *Côte d'Ivoire : Terre de convergence et d'accueil (XV^e-XIX^e)*, Abidjan, Les Edition du CERAP,
- [9]. Fardon R., 1995 ; « Destins croisés 11 : histoires des identités ethniques et nationales en Afrique de l'Ouest », *l'ethnicité en Afrique*, Centre d'études africaines de l'université d'Edimbourg,
- [10]. Guide touristique, « Le royaume de l'Indénié nanan BOA KOUASSI III, XVII^eme Roi de d'Indénié » Abengourou, 2004, p 19
- [11]. Hobsbawm E., 1993, "Qu'est-ce qu'un conflit ethnique ?", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°100, Paris, Seuil,
- [12]. Kinniankli N° 002 de mai-juin 2005, P 5
- [13]. Kipré P., 2003 ; « De la question nationale en Afrique noire », *AfrikaZamani*, Nos. 11 & 12, 64-85
- [14]. Konin A., 2007, *La vie musicale chez les agni ndenean (région est de la Côte d'Ivoire)*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, www.africamuseum.be
- [15]. Lacomte J., 2012, *Face aux catastrophes mortelles, la solidarité plutôt que l'égoïsme* in V. Pizyluski et S. Hallegatte (dir.). *Gestion des risques naturels, leçons de la tempête Xynthia*, Versailles, Quac, 71-86
- [16]. Lafontant J., 1995, *Langues, cultures et territoires, quels rapports?*, *Cahiers franco-canadiens de l'ouest* vol. 7, N° 2, 227-248
- [17]. Lapierre J. W., 1984 ; « L'identité collective, objet paradoxal : d'où nous vient-il? » in *Recherches sociologiques*, . 155-164
- [18]. Loukou J. N., 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, CEDA,

- [19]. Margérard A.-L., 2011 ; « Identités décomposées identités recomposées. Sébastien Rouquette. L'identité plurielle. Images de soi, regards sur les autres » PU Blaise Pascal, 87-197
 - [20]. MuchukiwaB., 2016, Identités territoriales et conflits dans la province du Sud-Kivu, R. D. Congo, Globethics.net Focus, 34, www.globethics.net,
 - [21]. Perrot C. H., 1982, LesAnyi-ndenyé et le pouvoir aux 18^{ème} et aux 19^{ème} siècles, Paris, CEDA
Perrot C,-H., 2014 ; « Les autorités traditionnelles et l'État moderne en Afrique Subsaharienne au début du XXI^e Siècle », *Cadernos de EstudosAfricanos*,17-33
 - [22]. Schlesinger P., 1990, L'identité nationale, De l'incantation à l'analyse, HERMES, 8-9,20-39.
-